

***Dossiers du Cinéma I*, en collaboration, publiée sous la direction de Léo Bonneville, Ed. Fides, Montréal 1969. 15 dossiers. \$3.50.**

André Lafrance

Volume 23, numéro 3, décembre 1969

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/302913ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/302913ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lafrance, A. (1969). Compte rendu de [*Dossiers du Cinéma I*, en collaboration, publiée sous la direction de Léo Bonneville, Ed. Fides, Montréal 1969. 15 dossiers. \$3.50.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 23(3), 469–470.  
<https://doi.org/10.7202/302913ar>

*Dossiers du Cinéma I*, en collaboration, publiée sous la direction de Léo Bonneville, Ed. Fides, Montréal 1969. 15 dossiers. \$3.50.

Nous avons été témoins, au cours des dernières années, de nombreux efforts visant à intégrer l'enseignement du cinéma dans les programmes des différents niveaux scolaires. Il va sans dire que le Ministère de l'Éducation n'a pas encore réussi à les harmoniser et, encore moins, à nommer un responsable de l'initiation des jeunes Québécois aux techniques audio-visuelles qui sont en train de révolutionner notre société. Mais notre propos n'est pas ici ni de condamner l'insouciance du Ministère (d'autres l'ont fait avant nous) ni de souligner l'importance de cet enseignement, mais plutôt de commenter l'apparition d'une publication qui se présente comme le premier instrument vraiment québécois d'initiation au cinéma.

Publiés par la Maison Fides, les "Dossiers du Cinéma I" contiennent quinze cahiers étudiant autant de courts métrages de l'Office National du Film. On a choisi les productions de l'O.N.F. parce qu'elles sont, en principe, plus accessibles que les autres par l'intermédiaire des bureaux régionaux de l'Office ou des cinémathèques municipales et scolaires. Les auteurs des cahiers étant des membres de l'équipe de la revue "Séquences", on retrouve dans chacun d'eux le style popularisé par l'Office Diocésain des Communications sociales et son directeur M. Léo Bonneville: introduction, biographie et opinions du cinéaste, suivies des études cinématographique, dramatique, psychologique et idéologique.

Les études cinématographique et dramatique peuvent permettre à l'étudiant de découvrir l'utilisation pratique du vocabulaire et de la grammaire cinématographique auxquels il devra déjà avoir été initié avant d'aborder cet ouvrage. Les études psychologique et idéologique relèvent plutôt des procédés du ciné-club classique où l'on en vient à porter des jugements moraux sur les agissements des personnages et les intentions de l'auteur. Cela pourra déplaire aux défenseurs de l'approche purement technique; mais il ne faudrait pas oublier qu'on peut difficilement étudier la versification de Racine sans parler du courage des Horaces ou celle de Molière sans parler de l'hypocrisie de Tartuffe. Le cinéma, moyen d'expression, peut-il honnêtement être dissocié de ce qu'il exprime ?

Qu'il soit cinéphile ou non, l'historien aura intérêt à consulter la première partie de chacun des cahiers. Les biographies et les interviews (directs ou par collage d'anciens interviews) des cinéastes nous permettent de repasser et de mieux comprendre la trop brève histoire du cinéma au Canada. Comme les films étudiés couvrent près de deux décades de production, on peut y suivre l'évolution de l'expression cinématographique canadienne, passant de l'objectivité publicitaire à la subjectivité contestataire. On peut aussi entendre, à chaque page, les cris d'angoisse des cinéastes face à l'absence d'une véritable industrie cinématographique locale. Et pourtant leurs filmographies feraient sûrement pâlir d'envie beaucoup de cinéastes travaillant dans des pays qui ont une telle industrie. De quoi se plaignent-ils au juste ? Du fait que le gouvernement maintienne un Office spécialisé et s'y intéresse assez pour lui consacrer d'importantes sommes d'argent ? Du fait que cet Office soit un des mieux équipés au monde ? Du fait que cet Office se soit

taillé une réputation mondiale fort enviable dans les domaines du film expérimental et documentaire ? Du fait que cet Office ait formé des spécialistes chevronnés dans tous les domaines ? Pas tout à fait, mais presque . . . ! On lui reproche d'avoir formé, peut-être inconsciemment, des cinéastes qui voudraient bien abandonner les humbles joies du court métrage pour les sensations plus fortes du long métrage. Et malgré certaines permissions accordées aux cinéastes "chouchous" de la maison, l'Office n'est jamais vraiment passé aux longs métrages. Il reste une voie sans issue : " Tu fais tes premières armes . . . et tu refais tes premières armes . . . puis tu re . . . ", sorte de pendant cinématographique du "chômeur diplômé" de notre système d'éducation. Ce serait tout à fait différent s'il y avait une industrie privée de cinéma ! Mais il n'y en a pas encore . . . ou si peu ! On n'a même pas la liberté de se prostituer dans des productions "bassement commerciales"; on est condamné à faire des courts métrages qui iront mourir étouffés sous les médailles de festivals étrangers dont on ne connaît généralement le nom que par les communiqués de presse de l'ONF.

En plus de cet aspect cinématographique du "drame canadien", ceux qui s'intéressent aux problèmes sociaux et économiques, trouveront dans ces Dossiers de nombreux documents pouvant servir à leurs études ou à leur enseignement. Comme les productions de l'ONF doivent avoir pour but de "faire connaître le Canada aux Canadiens et aux étrangers" (Loi nationale sur le Cinéma, 1950), chacun des films étudiés traite, à quelques exceptions près, de la vie et des problèmes de différents métiers, classes sociales ou groupes économiques. On trouvera dans l'introduction de chaque cahier un résumé du sujet du film, ce qui sera suffisant pour en découvrir l'utilité.

Comme on a pu le voir, ces Dossiers peuvent être utilisés de plusieurs façons. Et c'est peut-être là leur plus grand défaut ! Au lieu de s'attacher à un ouvrage qui étudierait systématiquement les différentes époques, différents genres ou styles, les auteurs ont préféré créer un instrument général qui puisse répondre en partie à tous les besoins. Il serait néanmoins difficile de trop les en blâmer puisqu'ils sont les premiers, et jusqu'ici les seuls éditeurs québécois à avoir pensé à l'enseignement du cinéma.

ANDRÉ LAFRANCE

*Cinéma-histoire*  
*Collège des Eudistes*  
*Montréal*